

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 747

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya,
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 95, insérer l'alinéa suivant :

« Dans un délai d'un an après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les conséquences de la raréfaction des ressources naturelles sur la sécurité de la France. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES demande un rapport du gouvernement sur les conséquences de la raréfaction des ressources naturelles sur la sécurité de la France et notamment des Outre-mer.

La planification écologique ne pourra pas être mise en œuvre si les marchés financiers continuent d'agir à leur guise. Il y a donc urgence à engager une transformation au service des citoyen·nes qui sorte de la logique du capital et de ses circuits financiers. Elle nécessite des objectifs et un calendrier de réalisation conformes aux dispositions d'une loi de planification comme l'est en réalité la LPM votée par le Parlement. La planification rétablit la gestion du temps long plutôt que la dictature du temps court, le qualitatif plutôt que le quantitatif, et le refus de la concurrence et de l'accumulation.

La raréfaction des ressources est l'une des conséquences des dérèglements climatiques. Or, notre société est dominée par le « toujours plus » : plus de croissance, de compétitivité, de vitesse, de consommation, de stress. Tout pour ne pas avoir à remettre en question ce modèle de société qui nous mène droit dans le mur. La concurrence et les conflits que feront naître les questions de l'usage et de l'appropriation des ressources restantes se fait déjà sentir: à Sainte-Soline comme ailleurs, les guerres de l'eau ont commencé.

Le devoir des armées est de planifier et prévoir autant que possible les effets géostratégiques des dérèglements climatiques. Il en va de la sûreté de la Nation, de son rayonnement à l'international et de notre autonomie stratégique.